

Les sages-femmes au Moyen Age (2) Les sages-femmes au travail

D. ALEXANDRE-BIDON

Docteur en histoire et archéologie médiévale, EHESS - PARIS.

BIBLIOGRAPHIE

" La ventrière a l'art d'aider la femme quand elle enfante, pour qu'elle accouche plus aisément et que l'enfant ne soit en péril. Cette ventrière oint le ventre de la femme qui enfante de plusieurs oignements pour faire issir l'enfant plus tôt et à moins de douleur ; quand l'enfant naît, la ventrière le reçoit et lui coupe le nombril à près de quatre doigts, elle le noue et puis lave l'enfant pour en oster le sang, et après elle le frotte de sel et de miel pour sécher et conforter les membres, et l'enveloppe en mols drapeaux (linges)".

Barthélemy l'Anglais, qui consacre à la sage-femme une notice de son encyclopédie intitulée *Le Livre des propriétés des choses*, un "best seller" du XIII^e siècle, pointe le doigt sur deux spécificités de la profession non seulement admises mais aussi encouragées à cette date, et qui seront proscrites au XVI^e : la capacité à accélérer l'accouchement et à limiter la douleur. Ces capacités seront jugées antinaturelles au XVI^e siècle, où la douleur rédemptrice du péché originel est une notion qui revient en force et où les sages-femmes devront s'engager par serment à ne pas accélérer la naissance...



"Un verre de vin pour reconforter l'accouchée". Les soins après l'accouchement. Histoire ancienne. XVe siècle.

Si le geste caractéristique du métier de sage-femme est le moment où elle reçoit l'enfant, ses connaissances sont loin de se limiter aux techniques de l'accouchement. En amont, on lui apprenait à connaître les parties génitales externes et internes afin de pouvoir observer, expliquer et traiter leurs modifications pendant la grossesse et lors de l'accouchement. Cette connaissance s'acquerrait d'abord par une observation visuelle et ensuite par la palpation : c'est pourquoi les parties génitales leur sont décrites en termes de "charnu", "mou", ou "rugueux" et leurs dimensions mesurées en "doigts". Elles doivent tout savoir sur les maladies génitales, qu'elles savent soigner, sur les monstruosité (siamois, enfants aux membres surnuméraires, etc.), les positions du fœtus *in utero* et les manières de les corriger (version podalique, etc.), les naissances multiples (on prévoit jusqu'aux quintuplés) et, naturellement, sur les menstruations, leur régularité, leur débit, leur variation selon la profession de la femme (cantatrice, paysanne), ou son rythme de vie (oisive, laborieuse...).

Leur sont ensuite enseignés les signes de la grossesse et le régime de vie qu'elles doivent alors conseiller aux femmes enceintes : régime alimentaire, vêtements adaptés à leur état (ceintures de soutien, robes larges), mais aussi modification de leur environnement, apaisant : musique et lecture, et changement de rythme de vie, en évitant les longues marches (du moins pour les femmes qui peuvent se le

permettre, à savoir celles issues de la noblesse ou de la riche bourgeoisie marchande...) et les grands déplacements. Elles savent reconnaître les signes annonciateurs de fausses-couches, et naturellement de l'imminence de l'accouchement.

Elles sont également expertes en massages, qui accompagnent le travail des parturientes. Les sages-femmes n'attendent pas passivement la naissance. Elles ont pour mission d'assouplir le vagin pour aider à sa dilatation, de mesurer l'avancée du travail en examinant du doigt l'ouverture de l'utérus, mesurée à l'aune d'objets familiers (ouvert "de la taille d'un œuf") et un de leurs rôles essentiels est de rassurer la patiente, surtout si elle est primipare : "il sera bon également qu'elles lui fassent des recommandations et qu'elles lui donnent des explications", leur conseille, au XIII^e siècle, le médecin instructeur des *Infortunes de Dinah*. Elles prodiguent donc à la femme en travail des "paroles apaisantes pour éviter qu'elle ne crie" et l'aident à respirer. Elles incitent la future mère à décrire ses douleurs, qu'elles apprennent à différencier pour distinguer les différentes phases du travail et l'imminence de la naissance. Elles lui font changer de position au cours de l'accouchement, tantôt debout, tantôt assise, tantôt couchée.

On a écrit un peu vite, peut-être dans un souci de revalorisation du métier de sage-femme (ou de dévalorisation des médecins "modernes" ?), que "au cours du XVIII^e siècle, en France, les accoucheurs imposent peu à peu la position couchée sur le dos comme étant la seule médicalement et moralement acceptable ; la liberté d'action de la femme en couches est désormais contrôlée et **toute attitude indécente qui répugne à l'humanité** sévèrement condamnée" (1). En vérité, l'accoucheur est peut-être moins "coupable" qu'il n'y paraît. En effet, dès la fin du XV^e siècle, la femme en travail est déjà figurée couchée sur le dos, et ce n'est pas un médecin qui lui impose cette position, mais la sage-femme.

En effet, dans un manuscrit illustré au XV^e siècle du *Livre des propriétés des choses*, c'est l'image de la femme accouchant allongée qui sert à documenter le chapitre "De la ventrière". On pourrait même s'interroger : en imposant cette posture, les accoucheurs n'auraient-ils pas repris une technique purement féminine ? La différence, certes fondamentale, résiderait alors à son extension à toute la durée du travail d'enfant. L'examen des images et

des textes médicaux tend à démontrer, en effet, que nombreuses sont les positions qu'adoptent - successivement - les femmes en couches au cours du travail : tantôt debout, tantôt agenouillées, tantôt assises, tantôt couchées soit pour un examen visuel, soit à la fin du cycle de la naissance.

Ainsi, coucher les femmes en travail ne signifie pas nécessairement qu'on les considérait comme des malades. De même, le souci de couper court aux cris de la femme en travail n'est pas seulement issu des médecins. Il provient des sages-femmes, et leur est certes enseigné par des hommes, mais a une finalité technique : permettre aux parturientes de régulariser le rythme de leur respiration, de canaliser utilement leur "halètement" et, par là, de coller aux contractions à défaut de souffrir un peu moins.

Enfin, la sage-femme du Moyen Age doit prendre soin du nouveau-né : elle l'examine, vérifie ses réflexes et son intégrité corporelle en lui faisant effectuer une gymnastique néonatale. Elle le lave et l'habille. Lui incombe aussi la responsabilité de parachever l'œuvre de la nature en remodelant l'enfant si besoin est : massage du crâne déformé, lissage du nez, aplatissement des oreilles, redonnant forme humaine au bébé qui a souffert d'une trop longue naissance. Rares sont les informations sur le "remodelage" du corps de l'enfant qu'effectue la sage-femme au moment de la naissance : souvent déformée, la tête de l'enfant est massée, son nez régularisé, ses oreilles sont recollées, en des gestes sans doute plus symboliques qu'efficaces. Son travail n'est pas achevé pour autant : elle doit encore se retourner vers l'accouchée, aider si besoin à la sortie du placenta, soigner les déchirures éventuelles du périnée, les descentes de matrice, masser les seins lors de la montée de lait, et surveiller l'état de santé de la parturiente en demeurant à ses côtés aussi longtemps que nécessaire.



Cantigas de Santa Maria, Madrid Escorial. Espagne, XIIIe siècle. Une sage-femme palpe le ventre de la parturiente.

SOMMAIRE

Les sages-femmes au Moyen Age (3) Auxiliaires de justice au pouvoir redoutable

D. ALEXANDRE-BIDON

Docteur en histoire et archéologie médiévale, EHESS - PARIS.

BIBLIOGRAPHIE

Les sages-femmes sont aussi souvent des auxiliaires de justice. Elles ont un rôle social qui dépasse largement le strict plan médical. Ainsi, en France du Nord et en Flandre, elles travaillent pour les municipalités dès le XIV^e siècle, qu'elles exercent au domicile des parturientes ou dans un cadre hospitalier, celui des hôpitaux qui accueillent les parturientes en détresse et les enfants abandonnés. Leur rôle judiciaire est varié : elles examinent les nouveau-nés abandonnés, les soignent ou, s'ils sont morts, procèdent à un examen de médecine légale pour déterminer la cause de leur décès ; en cas d'infanticide, elles traquent les coupables, recherchant et examinant les jeunes femmes nouvellement accouchées et qui ont dissimulé leur grossesse. En outre, elles pratiquent un examen gynécologique sur les jeunes filles qui viennent d'être violées afin d'attester la validité de leur plainte.

A la demande de la justice, elles procèdent à des expertises médicales : ainsi examinent-elles les femmes enceintes battues pour savoir si elles vont perdre leur enfant, ce qui aggrave la qualification du crime. Outre l'aide accordée à la justice laïque, les sages-femmes se font les auxiliaires des tribunaux ecclésiastiques en pratiquant des examens de virginité, exigés par exemple lors des demandes d'annulation de mariage, ou, telles celles qui ont vérifié la virginité de Jeanne d'Arc, en participant à des enquêtes de moralité.



La critique des sages-femmes. Un médecin, assistant - de loin - à un accouchement, reproche aux sages-femmes de douter de l'existence de Dieu - France, XV^e siècle. Paris, BNF, ms fr 20065 627.

Assermentées, les sages-femmes, souvent au service d'une municipalité, acquièrent une position sociale reconnue ; même si elles ne sont pas toujours bien rémunérées, leur parole a force de loi. Elles sont " sans mensonge ni fraude ". Elles ont prêté serment. Ces femmes sages sont écoutées par la communauté et leur témoignage est souvent recherché par la justice, même hors les questions criminelles ; en effet, seules témoins des naissances, à une période où les registres d'état-civil n'existaient pas encore, pas plus que les registres de baptêmes, qui se diffusent au XVI^e siècle, elles sont la mémoire vivante de la communauté : aussi fait-on appel à elles chaque fois qu'il faut prouver (par exemple pour des questions d'héritage, ou d'âge au mariage) l'âge exact d'un individu.

C'est sur ce modèle judiciaire que le théâtre religieux a conçu le personnage de la sage-femme incrédule qui, dans le Mystère de la Nativité, se refuse à croire en la virginité de Marie venant de donner naissance à l'Enfant Jésus. Thomas femelle, elle exige de pratiquer sur la Vierge un examen gynécologique et voit sa main, instrument de son coupable examen, se paralyser et se dessécher ! Un tableau de Robert Campin, conservé au Musée des Beaux-Arts de Dijon, montre ainsi la sage-femme de la Nativité, toute vêtue de blanc, et agitant sa main qui s'étirole en se lamentant de son incrédule. Cette dernière serait aujourd'hui non un défaut, voire un

péché, mais une vertu tout à l'honneur du matérialisme du personnel soignant, fondé sur la clinique. L'histoire témoigne, par la négative, du sérieux des sages-femmes médiévales.

Le pouvoir redoutable des sages-femmes

Leur rôle social grandissant, la concurrence qu'elles exerçaient envers le corps médical, ne pouvaient que porter tort aux sages-femmes, considérées comme femmes avant que d'être sages. Si les médecins, et surtout les chirurgiens, mettent de plus en plus en doute leurs capacités, c'est qu'elles leur volent - à leurs yeux - ce qui leur paraît de plus en plus relever de leur seule responsabilité : la sage-femme médiévale tient en effet le scalpel pour pratiquer les césariennes (sur des femmes décédées) ou extraire l'enfant mort in utero ; elle dispose d'un clystère pour purger la parturiente constipée, injecte des médicaments dans la matrice à l'aide de seringues ou dans l'urètre grâce à des cathéters, pose les ventouses en cas de descente de matrice et incise les abcès, bref procède à des gestes tant chirurgicaux que médicaux. Elle ne travaille pas seulement de ses mains...

C'est aussi que les sages-femmes assument, outre le geste technique, une position privilégiée et ambiguë due à leur présence lors des seuls véritables rites de passage de ce temps, la naissance et la mort. L'accoucheuse a pouvoir sur la mère et l'enfant, sauve physiquement ce dernier en péril de mort, mais sauve aussi son âme en lui prodiguant le baptême d'urgence à la place du prêtre, qui ne peut ni ne veut assister les femmes en couches. En un mot, elle tient le destin des hommes entre ses mains. La famille entière guette son diagnostic lorsque l'enfant paraît au bout d'un long et pénible travail : " Vivra ? Vivra pas ? " se demande celle qui a donné naissance au petit Guibert de Nogent, en le faisant rouler entre ses paumes. Il vécut. Le mot est passé à la postérité. Devenu moine, cet enfant né au début du XII^e siècle se remémore ces paroles de sage-femme qui lui furent souvent racontées par sa mère, et les cite en bonne place de son autobiographie.

Ce pouvoir accordé aux sages-femmes a eu pour conséquence de leur attirer la méfiance des prêtres et des médecins. Il faut cependant se garder d'accuser ces derniers d'avoir systématiquement voulu subordonner leur travail. Certes, la mise en place, dès le XV^e siècle, d'un contrôle de leur profession avec l'aide de prêtres et de médecins assurément démunis d'expérience en la matière (1), puisqu'ils ne participaient ni n'assistaient aux accouchements, témoigne de la reprise en main par les hommes du savoir féminin, dès lors inféodé. Certes, la sage-femme qui doit prêter serment devant une cour perd l'indépendance de ses consœurs des siècles précédents. Mais ces procédures ont elles-mêmes des effets positifs : elles imposent le principe moderne d'un examen des connaissances, établi dès le XV^e siècle, à Bruges, afin d'obtenir le droit d'exercer, et secrètent un personnel soignant aussi savant et dévoué que de bonnes mœurs.

En outre, tous les milieux ne privilégient pas la sélection des sages-femmes par un corps masculin inexpérimenté. Ainsi, en région parisienne, au milieu du XV^e siècle, elles sont élues par des assemblées de femmes. L'encouragement à l'élection de sages-femmes demeure le fait des clercs d'Eglise, soucieux d'instituer en tous lieux une forme de protection maternelle et infantile (2) dont ne bénéficie alors au mieux qu'un village sur deux. Ce sont les représentants du pouvoir ecclésiastique qui suscitent le vote, les curés de paroisse qui l'organisent, mais ils n'ont pas voix au chapitre et la parole des femmes demeure première.

Ce qui était supporté, non sans tensions, au Moyen Age finissant, ne l'est plus aux siècles suivants où la femme est de plus en plus confinée dans un rôle domestique et privée de tout pouvoir décisionnel. Les relations directes avec les médecins universitaires s'espacent. Il suffisait de suivre les cours d'un médecin aux XIII^e ou XIV^e siècles ; mais, au XV^e siècle, à Bruges, la future sage-femme est placée en apprentissage chez une maître sage-femme, ou initiée de mère en fille, comme en région parisienne.

L'alimentation artificielle des bébés au Moyen Age

BIBLIOGRAPHIE

D. ALEXANDRE-BIDON

 Docteur en histoire et civilisation
 médiévales, Ecole des hautes
 études en Sciences sociales -
 PARIS.

Bien que tous, lettrés, clercs d'Eglise, médecins, parents, s'accordent au Moyen Age à préférer l'allaitement maternel à celui d'une nourrice et à estimer que l'alimentation artificielle ne peut au mieux que constituer un pis-aller, les familles sont souvent obligées d'avoir recours au biberon ou aux bouillies : le décès de la mère à la suite d'une fièvre puerpérale, le tarissement de son lait, une mauvaise conformation des mamelons, exigent en attendant de trouver une nourrice que l'on ait recours à des substituts d'allaitement. Des croyances infondées partagées par tous les milieux sociaux incitaient également à ne pas allaiter les deux ou trois premiers jours de la vie et pendant la grossesse, car le colostrum comme le lait d'une femme enceinte étaient jugés l'un nocif, l'autre indigeste ¹ ; en outre, en cas de naissance gémellaire ou multiple, il était déconseillé d'allaiter plus d'un enfant à la fois ; dans tous ces cas de figure, les bébés étaient nourris à l'aide des équivalents médiévaux du biberon ² : le cornet, une corne de vache percée, remplie grâce à une "chevrette" ; cette dernière est un petit vase à goulot tubulaire plus ou moins long qui fait également fonction de biberon pour les enfants assez âgés pour savoir tenir cet objet et téter par eux-mêmes. Ce biberon à goulot peut être en terre cuite, en étain ou en verre : un traité de gynécologie du XIII^e siècle composé en France du Sud, *Les Infortunes de Dinah* ³, précise qu'on fera boire l'enfant sevré "dans un récipient de verre en forme de tétou que l'on appelle nod", terme hébreu que le traducteur transcrit par gourde, mais qui est peut-être une sorte de biberon.



Le recours au biberon ou à la bouillie, qu'on appelle alors "papa", "papet", ou "papin(e)", s'impose enfin dès que la poussée dentaire décourage l'allaitement au sein, ou tout simplement lorsque le bébé pleure trop : le *Livre des Simples médecines*, composé à Salerne à partir du XII^e siècle, explique que les femmes du lieu endorment leurs enfants à l'aide de semences de pavot blanc mélangées avec leur propre lait qu'elles font couler, sans doute en se pressant le sein, directement dans l'ouverture sommitale arrondie du biberon à bec tubulaire que sucera l'enfant. Un biberon est également nécessaire pour donner au bébé de l'eau de source et du jus de fruit : une petite princesse du XV^e siècle, Marguerite de Bourgogne, reçoit ainsi à l'âge de 4 mois de "l'eau de mère franche". En revanche, pas de vin dans le biberon du bébé ! Au XIII^e siècle, le pédagogue Gilles de Rome l'interdit avant l'âge du sevrage ; à la même date, le médecin des *Infortunes de Dinah* l'autorise aux enfants sevrés. D'autres le préconisent, simplement coupé d'eau.

Cornet à allaiter. Paris, BNF, manuscrit français 15 397. Bible de Jean de Sy, France, XIVe siècle (DR).

Sauf dans le cas de la prise d'un remède composé à base de lait de femme, c'est de lait animal, et notamment de lait de chèvre, que l'on remplit corne à allaiter ou chevrette ; de là vient sans doute cette appellation donnée aux vases à goulot tubulaire. En effet, tous les auteurs de régimes de santé prescrivent l'allaitement au lait de chèvre, jugé plus digeste que tout autre ; encore au XVI^e siècle, Montaigne lui-même, meilleur père de famille

qu'on ne croit, le recommande dans ses *Essais* (II, 26-27). Sophistication extrême (et exceptionnelle), on voit affirmer, au XIV^e siècle, que le lait des chèvres ou brebis qui auront brouté des violettes fera "grand profit" aux enfants "qui en mangeront les papins" : sans doute en sort-il parfumé ! Mais il n'y a pas d'élevage de chèvres en toutes régions. On fait donc également appel au lait de brebis et, en milieu nobiliaire, au "lait d'ânesse bouilly", ainsi que le mentionne, au XV^e siècle, un régime de santé destiné aux enfants de la cour de Bourgogne ⁴. En revanche, lorsque l'enfant n'est plus un nouveau-né, c'est du lait de vache qui lui est donné ⁵.

La composition des bouillies nous est connue par une source inattendue : les écrits des clercs d'Eglise, prédicateurs ou moines cloîtrés. Depuis le V^e siècle, ils comparent les laïcs à des veaux tétant le lait de l'Eglise ; comme en latin "nourrir" signifiait à la fois alimenter et éduquer, ils se plaisent aussi à comparer l'enseignement catéchistique à des recettes de bouillie. Sans ces métaphores, nous ne saurions rien de la composition exacte de l'alimentation artificielle des bébés médiévaux. Ainsi au XII^e siècle, l'abbé Adam de Perseigne explique-t-il que Dieu avait voulu que "sa personne, en sa forme divine, aliment solide des anges, s'abaissât et s'abrègeât par son incarnation jusqu'à se faire la bouillie des petits enfants !" ⁶ ; comment ? En émiettant "le Verbe du Père, pain de vie [...] dans le lait de la chair" de l'Enfant Jésus. De même, Jacques de Vitry (1165-1240) rappelle que "la Sainte Ecriture est un aliment et une boisson" et, citant le *Livre des Rois* où Jessé dit à son fils David de prendre de la farine d'orge, des pains et des fromages, explique que "la farine d'orge avec laquelle on fait la bouillie pour les petits enfants figure la doctrine simple" ⁷.

Guibert de Nogent affirme, au XI^e siècle, que le prédicateur devra écraser son éloquence sous la meule du commentaire (pour en faire de la farine) avant de conclure en disant que "si l'on nourrit les petits enfants de lait, en revanche, pour les plus âgés, on mêle au lait des croûtes de pain écrasées" ⁸. Raymond Lulle, auteur d'une *Doctrine d'Enfant*, explique dans *Evast et Blaquerne* que le "papa" est composé soit "de farine et de lait", soit "de gatel et de lait", et qu'on donne aux enfants des "soupes de pain trempé dans le lait ou dans l'huile" ; le traité de gynécologie juif du XIII^e siècle préconise qu'" au début [juste après le sevrage], on lui donnera du pain trempé d'eau ou de miel ou de lait, ou encore de la farine cuite". Au XIV^e siècle, le *Régime de santé d'Aldebrandin* de Sienne ⁹ conseille de donner à l'enfant encore édenté du pain que la nourrice ait préalablement mâché et par conséquent imbibé de sa salive, ou "papins de mie de pain et de miel et de lait". Ainsi la bouillie est épaissie à la mie de pain plutôt qu'à la farine, jugée moins digeste.

De quel pain épaississait-on la bouillie ? On le sait pour la Provence médiévale, du meilleur : les protocoles de notaires et les contrats



d'engagement des nourrices précisent que l'on devait donner aux enfants du lait de chèvre et du pain blanc ¹⁰. De quelle farine se servait-on ? De farine d'orge, disent Jacques de Vitry et le roman du Chevalier au cygne ; mais aussi d'"une manière de grux (gruau) bien clair, à mode de potage, qui est fait de grux d'avoyne et de pain" ¹¹.

La bouillie de l'enfant au berceau. Paris, BNF, manuscrit français 24 461 - Devises et blasons pour faire les tapisseries, Paris, début du XVI^e siècle (DR).

C'est très tôt, si l'on en croit les images médiévales, que les mères complètent l'allaitement au sein par des bouillies : c'est qu'elles souhaitent, telles, au XIII^e siècle, les paysannes de la Dombes dont nous parle le prédicateur dominicain Etienne de Bourbon, avoir des enfants "gros et gras" ¹², la surcharge pondérale étant pour elles synonyme de bonne santé. Sans doute même les gavent-elles : à la même période, le pédagogue catalan Raymond Lulle accuse les femmes de faire manger de force de la bouillie aux enfants de moins d'un an, alors, dit-il dans son livre *Evast et Blaquerne*, qu'"ils n'ont mie tant fort digestive [...] que ils puissent cuire viandes ni le papa...". On trouve à l'inventaire de l'hôpital d'Hesdin, où venaient accoucher les pauvres femmes, mention de poêlons à bouillie "pour faire papins pour les petits enfants", ce qui semble confirmer la donnée de bouillies dès les premiers jours de la vie ¹³. Du reste, dans le *Roman de la Rose*, on voit (aux vers 10 116 et suivants) que Pauvreté allaite Larcin "de son lait et sans autre bouillie", ce qui laisse entendre que si l'on en a les moyens, on nourrit de bouillie les bébés. Aux bouillies s'ajoutaient enfin d'autres nourritures, telles les pommes cuites qu'il faut donner au nourrisson pour qu'adulte il soit, ainsi que nous l'affirment avec humour les *Evangiles des Quenouilles*, au XV^e siècle, un homme courtois et frugal ¹⁴.



*Biberon.
Terre cuite ; Fécamp,
Musée de l'Enfance -
Musée Centre des
Arts, XIV^e ou XV^e
siècle (DR).*

C'est encore grâce au goût d'un homme d'Eglise pour la métaphore alimentaire, en l'occurrence l'évêque de Paris Guillaume d'Auvergne (1228-1249), que l'on connaît les recettes du sevrage, qui intervient entre deux et trois ans, parfois un peu plus. La technique en était plutôt traumatisante pour l'enfant dont la nourrice s'enduisait le sein de matières aux saveurs répulsives : "*cirus, fuligo, absinthium, sinapis*" ¹⁵, c'est-à-dire de la suie, de la moutarde, de l'absinthe amère et même... du cérumen. Les prédicateurs n'hésitent pas à comparer cette amertume des produits de sevrage à la saveur exécrationnelle de l'Enfer pour le fidèle soumis à l'objet d'une tentation... image évocatrice ! Le sevrage est donc une épreuve, mais une épreuve nécessaire qui se déroule en moyenne, on le sait pour la Provence médiévale du XIII^e siècle, entre dix-huit mois et deux ans, pour la Toscane bas-médiévale vers 18 ou 19 mois ¹⁶, même si les textes évoquent le cas d'enfants encore nourris au sein à 24 ou 30 mois.

Quel que soit le mode d'alimentation choisie, il répond à un souci de voir survivre les enfants. On ignore si les mères ou les nourrices se lavaient les seins avant d'allaiter, mais on sait que, dans les milieux aisés du moins, on prenait soin de faire bouillir l'eau et le lait dont les petits enfants étaient alimentés, précision fournie dans le régime de santé pour les enfants de la cour de Bourgogne ; même un jeu théâtral vu par tous les habitants des cités, comme le *Mystère de la Passion*, d'Arnoul Gréban, au XV^e siècle, le mentionne à propos de l'Enfant Jésus nouveau-né : "J'ai apporté du lait aussi, que je vais *bouillir* sans tarder pour lui faire un peu à manger..." : ceux qui n'avaient pas la chance de disposer d'un médecin particulier comme les grands nobles pouvaient ainsi apprendre, par la bande, les règles élémentaires de l'hygiène infantile. On sait aussi qu'on prenait soin de nettoyer les ustensiles destinés à l'alimentation infantile et que le matériau de leur

vaisselle n'était pas choisi au hasard : un compte daté de 1281 précise que la poêle à cuire la bouillie, les écuelles et les petites cuillers destinées à nourrir un bébé, sont en argent "pour être plus nettement [proprement] et à couvert" ¹⁷. L'alimentation artificielle n'était donc pas pratiquée sans précautions.



Joseph préparant la bouillie de l'Enfant Jésus. Bible historiée, vers 1430. Heidelberg, Bibl. Universitaire, Codex Pal. Germ. 148 (DR).



Les différents types de laits : lait de chèvre, lait d'ânesse, lait de jument, lait de truie. Paris, BNF, manuscrit français 22 532. Barthélemy l'Anglais, Livre des Propriétés des Choses, France, copie du XV^e siècle d'un ouvrage du XIII^e siècle (DR).

SOMMAIRE

Tétines naturelles et tétines artificielles du nourrisson antique

BIBLIOGRAPHIE

D. GOUREVITCH
Directeur d'études à
l'Ecole pratique des
hautes études - Paris.

Le biberon est un objet rare dans l'Antiquité. En effet, l'enfant grec est

normalement nourri par sa mère, comme plus tard l'enfant romain de l'époque républicaine. Quand la nécessité, ou la mode à l'époque impériale, empêchent la mère de remplir ce rôle, c'est une nourrice qui la remplace : le sein d'une femme autre que la mère est donc la première forme de biberon.

Le nom du sein d'ailleurs est en quelque sorte celui, rarement attesté, du biberon, *tit(t)ina* ou *ubuppa*, selon la formule de Mustion, traducteur latin tardif de Soranos d'Ephèse, médecin de langue grecque, originaire d'Asie mineure, et travaillant à Rome : *uasculum uitreum ad similitudinem papillae formatum et pertusum quod rustici ubuppam appellant aut tittinam* (131, p. 43, 6, ed. Rose, 1882). Ce sont en fait deux mots du vocabulaire enfantin et non du vocabulaire paysan : le premier, *ubuppa*, ne peut que dériver du nom latin du sein, *uber* ; le second, *tittina*, du grec (tithéné) la nourrice. Quant au texte grec de Soranos, il évoque précisément les mamelons artificiels de l'époque du sevrage, (thélé) bout de sein, sein : "si l'enfant sevré a soif, on lui donnera de l'eau pure ou rougie à boire à la tétine artificielle : ce genre d'instrument lui permet de tirer le liquide peu à peu et sans risque, comme d'un sein" (Sor. II 17, p. 56).

Voyons quelques objets utilitaires et quelques scènes figurées de différentes époques. Une adorable terre cuite du musée archéologique national de Tarente, chronologi-



Fig. 1 : Terre cuite du Musée archéologique national de Tarente : femme allaitant (DR).

quement située dans une fourchette entre le IV^e et le II^e s. av. J.-C., représente une femme et un enfant couchés. La femme, dont on ne saurait dire si elle est mère ou nourrice mercenaire, est allongée sur un lit assez haut ; appuyée sur le coude gauche et penchée sur l'enfant, de sa main droite elle dirige la tête de celui-ci vers son lourd sein gauche. Le petit est installé sur une couchette sans bord, plus basse que le lit, et non pas un berceau, ce qui suppose qu'il est déjà grandet, ce que laisse entendre aussi la présence d'un oreiller souple, formellement déconseillé pour les très petits enfants au corps extrêmement malléable, et donc aisément déformé (**fig. 1**).

Une autre terre cuite du même musée, probablement un peu antérieure, semble contredire une idée répandue, à savoir que la femme qui allaite ne risque pas de grossesse. Sur un socle, un berceau en forme de coupe est occupé par un bébé très étroitement emmaillotté, couché sans oreiller, ce qui indique un âge tendre ; près de lui, un chien le regarde affectueusement, le museau posé sur sa poitrine. A côté, une femme est assise sur un siège, les jambes écartées ; il lui manque malheureusement les mains et surtout la tête, ce qui nous empêche de savoir quelle était son attitude. Ses seins très lourds semblent bien ceux d'une femme qui

allaite ; néanmoins elle est manifestement enceinte, et son ventre particulièrement distendu vers le bas semble bien indiquer une grossesse déjà avancée : ou bien c'est un échec de la contraception par l'allaitement (qu'il s'agisse de la mère naturelle ou de la nourrice), ou bien c'est une mère qui n'a pas nourri son enfant. Notons que la vie sexuelle de la nourrice mercenaire était surveillée, précisément pour éviter que des relations amoureuses ou une grossesse intempestive nuisent à la qualité de son lait ou viennent à le tarir (*fig. 2 et 3*).



Fig. 2 et 3 : Terre cuite du Musée archéologique national de Tarente : groupe à trois personnages. La femme, l'enfant et le chien. Détail : l'enfant et le chien (DR).

Quant à Sévérina, nous sommes certains que c'était bien une nourrice mercenaire puisque la stèle funéraire que cette nutrix a élevée à son ancien nourrisson le dit clairement (Cologne, III^e siècle de notre ère). Sur l'une des petites faces, on la voit penchée sur l'enfant emmailloté et couché dans un berceau d'osier, posé à bonne hauteur pour éviter les efforts inutiles. Sur l'autre face, bien calée dans un fauteuil, également en osier tressé, au haut dossier arrondi, confortablement vêtue d'une ample tunique à manches, elle lui donne le sein. Il s'agit du sein droit, mis en valeur par sa situation non anatomique et par son gonflement exagéré. L'ensemble est vu de profil, ce qui met en valeur l'air attentif et absorbé de la femme et sa coiffure adaptée à ses fonctions, une coiffure soignée mais simple et pratique, dégageant bien le visage et ne gênant pas la vision (*fig. 4*).

Les médecins signalent certaines difficultés de la lactation chez la femme qui allaite et certains ex-voto de seins en témoignent également. Une très curieuse terre cuite, qui proviendrait du temple d'Asclépios à Athènes, représente, allongés sur une même couche, une femme et un petit enfant accroché à son flanc gauche et tendant les deux bras vers les seins maternels. La femme, nue, les cheveux ondulés entièrement dénoués, ne regarde pas le petit mais semble fixer une lointaine divinité, tandis que sa main droite empoigne son sein droit : c'est là, sans doute, l'offrande d'une jeune accouchée ayant du mal à allaiter son enfant (*fig. 5*).

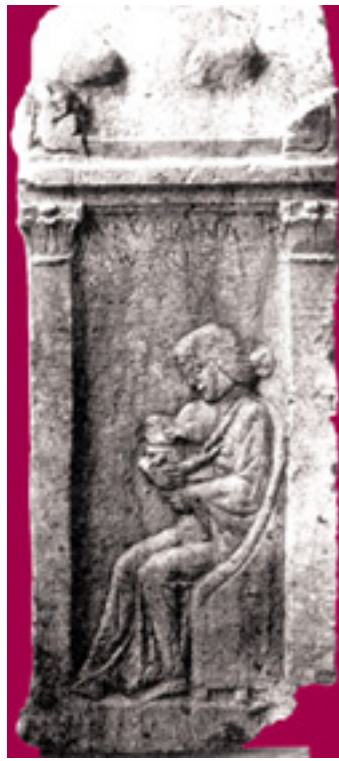


Fig. 4 : Stèle de Cologne : Sévérina et son nourrisson (DR).



Fig. 5 : Terre cuite du temple d'Asclépios à Athènes (propriété privée) : ex-voto d'une femme qui a du mal à allaiter son enfant (DR).

On connaît aussi l'enfant Ménogénès, de Smyrne, lui aussi probablement privé de lait maternel et mort ainsi, en 41 de notre ère : tel qu'il est représenté sur sa stèle funéraire, il s'agrippe des deux mains à un sein isolé, volumineux, et dont la forme peu réaliste rappelle les ex-voto qui viennent d'être évoqués.

Le biberon ne s'emploie qu'en cas d'extrême nécessité, ou, dans des conditions normales, lors de la courte période de transition que constitue le sevrage : d'après les écrits médicaux, celui-ci pourrait commencer à l'apparition des premières dents de lait, mais, en fait, d'après d'autres textes de médecins et d'après les contrats de nourrices, conservés en assez grand nombre dans l'Égypte gréco-romaine, il se faisait plutôt vers deux ans. Le biberon ne sert pas longtemps, il est rapidement remplacé par une cuiller ou par une coupe ordinaire.

C'est ainsi que la nourrice Tasôukis, 30 ans, donne quittance à Tesenuphis, 50 ans, certifiant "recevoir de celle-ci les gages de nourrice et les huiles ainsi que le vêtement et les autres choses dont il convient qu'elles soient données à une nourrice durant la durée de deux ans de l'alimentation au lait et la durée de six mois de l'alimentation à la mamelle artificielle, temps à l'issue duquel elle a fini d'élever l'enfant esclave du sexe féminin, Thermoutharios, et a terminé envers elle ses soins nourriciers" (Papyrus du Fayoum, 50 av. J.-C., BGU 297).

De ces mamelles artificielles, il en est peu d'attestées, tant parmi les documents archéologiques que dans les textes littéraires, si l'on admet qu'il faut exclure les petits vases funéraires appelés *gutti* par les archéologues, et qui tous versent goutte à goutte : fréquents dans les tombes d'enfants, contenant effectivement du lait, ils symbolisent l'alimentation infantile, mais ils ne sont pas fonctionnels.



Fig. 6 : Terre cuite du Musée archéologique national de Tarente : probablement petit vase à bouillie (DR).

Certains petits vases, d'origine incertaine, sont peut-être des biberons, ou du moins des vases à bouillie pour l'enfant en cours de sevrage, souvent de forme amusante, petits cochons obèses par exemple, comme il en est plusieurs à Tarente (*fig. 6*).

Mais je ne connais que deux biberons que je tiens absolument pour certains, deux vases extrêmement curieux du musée de Naples (19876 et 19766), semblables l'un à l'autre, et même sortis du même moule, qui proviennent d'une pièce de la Maison dite des chapiteaux peints à Pompéi.

Découverts en juillet 1833, ils avaient été enregistrés comme des lampes à long bec, décorées d'une femme allaitant un bébé. Forme impossible que celle de ces

prétendues lampes percées, forme parfaite pour des mamelles artificielles. Décor bizarre pour des lampes, décor parfait pour en indiquer clairement l'usage : la notion d'allaitement de substitution est indiquée par la scène en médaillon. Ils mesurent 18 cm de long et 4,5 cm de haut, mais nous n'avons malheureusement pas pu obtenir le volume intérieur, ni l'analyse chimique de ce qu'ils avaient pu contenir. Peut-être d'ailleurs n'aurait-on rien trouvé du tout, car toute nourrice un peu consciente de ses responsabilités les aura soigneusement lavés après usage et avant de les faire resservir, d'autant plus qu'ils ont contenu du lait qui facilement caille et obstrue l'orifice.

Ainsi on pourrait arriver à un résultat qui ne serait paradoxal qu'au premier abord : le vrai biberon, bien lavé, ne contient pas de traces de lait. Le vase à offrandes, biberon non fonctionnel, placé plein de lait dans la tombe pour l'éternité, en contient encore des traces chimiques (*fig. 7 et 8*).

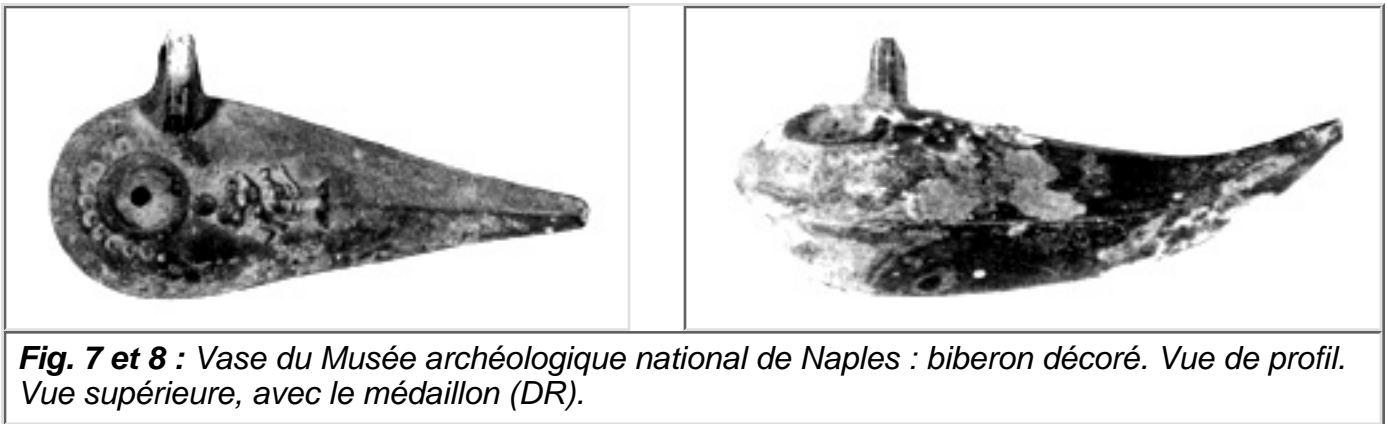


Fig. 7 et 8 : Vase du Musée archéologique national de Naples : biberon décoré. Vue de profil. Vue supérieure, avec le médaillon (DR).

Enfin, une terre cuite béotienne archaïque (1^{re} moitié du V^e s. av. J.-C.), mesurant actuellement 9,9 cm de hauteur, montre une scène unique : une mère ou une nourrice nourrissant un enfant au biberon. La femme est assise sur un siège qui a disparu, ayant probablement été modelé à part. Vêtue d'une longue tunique, elle a les cheveux serrés en une grosse mèche relevée et pliée, formant une sorte de chignon. Son visage noble, sérieux et attentif, est tourné vers le petit garçon, entièrement nu et le sexe bien visible, qu'elle porte assis sur son bras gauche ; ses cheveux courts et réguliers ont été soigneusement coupés. L'enfant est très attentif au geste de la femme : celle-ci, de la main droite, approche de la bouche du petit un vase à boire, qui a lui aussi été façonné à part et collé par de l'argile. C'est un vase à pied en forme

d'entonnoir, avec un trou communiquant avec le goulot ; à gauche, il est pourvu d'une anse assez large, et à droite d'un bec verseur très effilé. L'enfant approche ses lèvres pour boire en tétant ; le léger vide qui sépare ses lèvres du vase est dû à un retrait de cuisson ou à un déplacement lors d'un recollage (*fig. 9*).

Ces vignettes historiques donneront, je l'espère, le désir d'en savoir plus et de consulter la bibliographie qui suit.



Vues d'ensemble et vues rapprochées, profil droit de la femme.



Fig. 9 et 10 : Terre cuite béotienne déposée au Musée d'art et d'histoire de Genève : femme nourrissant son enfant au biberon (DR). Vue d'ensemble (en haut). Vue rapprochée, profil droit de la femme (ci-contre).

SOMMAIRE

Petite histoire du biberon

S. BEAUVALET-BOUTOUYRIE
Université de Paris IV Sorbonne - PARIS.

L'allaitement maternel est resté jusqu'au XVIII^e siècle la méthode la plus fréquemment employée.

Toutefois, la mise en nourrice était aussi une pratique à laquelle les Anciens avaient fréquemment recours. En revanche, et bien que l'image de la louve allaitant Romulus et Rémus soit présente dans tous les esprits, on s'interroge sur les débuts de l'allaitement artificiel au moyen d'un lait animal et sur l'apparition des premiers biberons.



Fig. 1 : Biberon en verre dit "guttus" (Gaule romaine).

Le plus ancien exemple connu de représentation de biberon remonte au V^e siècle av. J.-C. Il s'agit d'un petit récipient à pied, en forme d'entonnoir, pourvu d'une anse et d'un bec verseur très effilé. Ce genre d'objets, ou *gutti*, petits vases qui versent goutte à goutte, se répand largement par la suite, mais il semble que beaucoup soient plutôt des vases d'offrande que des biberons fonctionnels, ces derniers n'étant utilisés que pour les enfants déjà grands, au moment du sevrage.

Les médecins de l'Antiquité ont consacré de nombreuses pages de leurs traités sur l'alimentation à l'allaitement et à l'utilisation des biberons. Ainsi, Soranos d'Ephèse, qui a exercé à Rome sous les empereurs Trajan et Hadrien, conseille de faire boire les enfants sevrés à la tétine artificielle. La plupart du temps d'ailleurs, les médecins recommandent d'utiliser les biberons en complément de l'allaitement au sein ou quand on ne dispose

pas de lait de femme, qu'elle soit mère ou nourrice.

Du Moyen Age à l'aube du XX^e siècle, les "petits pots" vont servir à pratiquer cet allaitement artificiel. En bois, en faïence ou en poterie, de formes diverses, ils s'apparentent soit aux *gutti* de l'Antiquité avec un bec verseur sur le côté, soit aux canards qui servent encore aujourd'hui à faire boire les malades alités. On les utilise tantôt en gavage, en faisant doucement couler le liquide dans la bouche du nourrisson, tantôt en succion au moyen d'un chiffon, le "drapeau", enroulé autour du bec verseur pour former tétine. En même temps que le recours aux petits pots, on pratique aussi l'allaitement directement au pis de l'animal.



Fig. 2 : Biberon en terre cuite (Moyen Age).

Il faut attendre la fin du XVII^e siècle pour voir apparaître les véritables biberons. En effet, au cours de cette période, en raison de l'augmentation croissante du nombre des enfants abandonnés et de l'impossibilité de donner à chacun une nourrice - à Paris, le nombre annuel d'enfants abandonnés, qui avoisinait les 1 000 au début du XVIII^e, atteint les 7 000 à la fin du siècle - l'usage de l'allaitement artificiel et du biberon se développe.



Fig. 3 : Biberon en étain, XVIII^e siècle.

On trouve alors des biberons en bois, en cuir, en faïence ou en étain, et leur forme se rapproche de celle d'un flacon au col rétréci pour faciliter la succion. Les résultats de ces premiers essais d'allaitement artificiel sont catastrophiques, et plus des trois-quarts des nouveau-nés meurent.

Afin d'enrayer cette effrayante mortalité, les médecins multiplient les expériences, étudiant les propriétés des différents types de lait animal et comparent les modes d'administration de ces laits. Dès le milieu du XVIII^e siècle, ils s'inquiètent en effet de la propreté des biberons et quelques-uns préconisent de les nettoyer à l'eau chaude et d'en affecter un à chaque enfant. A Rouen, en 1762-1763, l'expérience suivante est réalisée sur 132 enfants : les nourrissons sont alimentés au lait d'ânesse, puis au lait de vache coupé avec de l'eau bouillie, chaque enfant a son biberon et celui-ci est nettoyé à l'eau chaude après chaque usage.

Pourtant, à l'issue du premier mois, seulement 17 enfants sur les 132 survivent. Malgré ces initiatives, tous les efforts sont restés inopérants.

Le passage à la production industrielle du verre va permettre la mise au point de nouveaux modèles de biberons. Si les premiers biberons en verre remontent au milieu du XVIII^e siècle, c'est véritablement aux XIX^e et XX^e siècles que les modèles se multiplient.

On peut les diviser en deux grandes catégories : les biberons à main et les biberons à long tube ou à soupape. Parmi les biberons à main, le plus courant est le biberon à éponge, simple fiole avec une éponge fixée dans le goulot par un fil. Plusieurs améliorations sont rapidement proposées pour remplacer l'éponge. Ainsi, en 1824, la Maison Breton propose une tétine de vache, tandis que le biberon Darbo de 1830 est muni d'une tétine en liège. Beaucoup de ces biberons à main sont dits biberons limandes, en raison de leur forme allongée pour faciliter la préhension.



Fig 4 : Biberons en faïence, XVIII^e siècle.

Vers 1860 apparaît le second type de biberon, dit biberon à tube ou à long tuyau. Il se compose d'un flacon de verre généralement assez plat, pourvu d'un bouchon et d'un tuyau de caoutchouc raccordé à l'intérieur à un tube de verre, qui descend lui-même presque jusqu'au fond de la bouteille. A l'extérieur, le tuyau se termine par une tétine. C'est tout de suite un succès colossal. Plusieurs modèles sont proposés : le Darbo, le Laroche, le Duquesnoy, le Raniol, le Lauvergne... Mais le plus célèbre, et d'ailleurs passé à la postérité, est le Robert. La maison Robert, fondée en 1869 à Dijon, connaît alors une extension formidable. En 1873, le modèle à long tuyau obtient la Médaille d'Honneur à l'Exposition Universelle de Paris et l'année suivante celle de la Société protectrice de l'Enfance de Marseille. Hélas ! On ne s'aperçut que tardivement des méfaits de ces sortes de biberons, le lait caillé stagnant et fermentant à l'intérieur du

tuyau en raison de l'impossibilité de bien le nettoyer.



Fig 5 : Biberon dit limande, XIX^e siècle.

un objet essentiel. Le "pyrex" s'impose, simple bouteille graduée à goulot étroit résistant aux chocs thermiques et pouvant aller au feu.

Les biberons sont désormais tous gradués, et vers la fin des années 1950, on fixe la tétine au goulot au moyen d'un pas de vis. Le biberon est devenu un gage de bonne santé et grâce à la mise au point de laits maternisés toujours améliorés, l'allaitement artificiel, qui n'est désormais plus synonyme de mort, peut constituer une alternative à l'allaitement maternel.

Les biberons étant devenus presque parfaits, les fabricants de biberons peuvent aujourd'hui répondre à de nouvelles préoccupations et proposer des biberons légers, incassables, faciles à tenir et ludiques par leurs formes et leurs couleurs.

Du fait des conséquences désastreuses, les biberons à longs tuyaux sont interdits en 1910, tandis que les biberons à main disparaissent, rendus obsolètes par la diffusion de la pratique de la stérilisation. Depuis les découvertes pastoriennes en effet, seul le lait stérilisé est recommandé et les fabricants mettent au point des biberons-stérilisateurs. De nouveaux modèles sont mis au point. Le Robert notamment est proposé avec un bouchon-tétine. Les fabricants recherchent le matériau le meilleur, utilisant le pis de vache, le liège, l'ivoire flexible, puis enfin le caoutchouc, tandis que les médecins recommandent les formes les plus simples pour faciliter le nettoyage.

Celui-ci se fait d'abord avec de l'eau et du sel de cuisine, avant de plonger biberon et tétine dans une solution concentrée d'acide borique ou de les stériliser à l'eau bouillante.

Au lendemain de la première guerre mondiale, avec l'avènement des premiers laits maternisés acceptables, le biberon est devenu



Fig 6 : Biberon à long tuyau, fin XIX^e siècle.



Fig. 7 : Biberon à tétine, début XX^e siècle.



Fig. 8 : Biberon-stérilisateur.

Les documents sont tirés de l'ouvrage : Les biberons du Docteur Dufour,
Catalogue de l'exposition réalisé par les Musées municipaux de Fécamp, 1997.

SOMMAIRE